

UN-REDD PROGRAMME



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

-----DRAFT REPORT-----

Programme national Rapport annuel

CÔTE D'IVOIRE

Programme ONU-REDD

Janvier-décembre 2015

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé sur papier afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement

et de contribuer à la neutralité climatique. Les documents des réunions du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : www.unredd.net ou www.un-redd.org.

1. Identification du Programme national

Titre du Programme national	Programme National d'appui au processus REDD+ en Côte d'Ivoire
Partenaires de mise en œuvre	
Organisations participantes	FAO – PNUD - PNUE

Calendrier du projet			
Durée du programme	3 ans	Échéance d'origine ¹	31/10/2017
Date de la signature du Document	02/12/2014	Prolongement sans frais	N/A
Date du premier transfert de fonds ²	[Veuillez saisir votre texte ici]	Échéance actuelle	31/10/2017

Résumé financier (en USD) ³			
Agence de l'ONU	Budget approuvé pour le Programme ⁴	Montant transféré ⁵	Dépenses cumulées jusqu'au 31 décembre 2015 ⁶
FAO	1.495.000	1.495.000	261,173
PNUD	1.165.000	1.165.000	369.388
PNUE	340.000	340.000	21.990
Frais de soutien indirects (7 %)	210.000	210.000	45.678
Total	3.210.000	3.210.000	698,230

Signatures des organisations de l'ONU désignées ⁷			Signature de l'homologue de l'État
FAO	PNUD	PNUE	
Date et nom complet des signataires :			
[Date]	[Date]	[Date]	[Date]
Germain DaSylva	Luc Grégoire	Angèle Luh	Marcel Yao

1 L'échéance d'origine telle qu'elle est donnée dans le Document de Programme national.

2 Conformément à ce qui figure sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi donateurs (MPTF Office Gateway) <http://mptf.undp.org>

3 Les informations financières soumises doivent inclure les frais indirects, les coûts associés au suivi et à l'évaluation, ainsi que les autres frais connexes. Les informations sur les dépenses sont non officielles. Les informations financières officielles certifiées sont fournies par le siège des Organisations de l'ONU participantes au plus tard le 30 avril et sont accessibles sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi donateurs ou MPTF Office GATEWAY (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>).

4 Le budget total pour la durée entière du Programme est précisé dans le formulaire de soumission signé et dans le Document de Programme national.

5 Le montant transféré à l'organisation d'ONU participante par le Fonds d'affectation multi donateur de l'ONU-REDD.

6 Somme des engagements et déboursements

7 Chaque organisation de l'ONU doit nommer un ou plusieurs points focaux pour signer le rapport. Veuillez-vous référer au document du Cadre de planification, suivi et reporting du Programme de l'ONU-REDD

2. Notification des progrès

2.1 Accomplissements

Veillez fournir une description des accomplissements clés du Programme national en lien avec les 4 piliers du Cadre de Varsovie et de la manière dont le Programme national les a soutenus. [250 mots par pilier]

Les activités du programme national ONU-REDD contenues dans le plan de travail pour l'année 2015 doivent contribuer : (i) au renforcement de la coordination et l'implication des parties prenantes; (ii) à la préparation et l'adoption de la stratégie nationale REDD+ ; (iii) à la mise en place des activités nécessaire à la conception d'un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) et ceci devant être relié au Système d'information sur les Sauvegardes (SIS).

En 2015, la coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées avec la mise en place et l'opérationnalisation du comité de pilotage, l'opérationnalisation des appuis techniques et administratifs au SEPREDD, la mise en place de la taskforce interministérielle assurant la coordination des activités pour l'élaboration de la stratégie nationale, la mise en place de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile (Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles - OIREN).

Pour élaborer la stratégie nationale, une étude sur les causes de déforestation et de dégradation des forêts (couvrant les aspects quantitatifs, qualitatifs et cartographiques) a été lancée. Cette étude permettra de renforcer le contenu de la stratégie nationale en cours de consolidation par les groupes thématiques (formés par les représentants de toutes les parties prenantes). Des réunions de ces groupes thématiques ont permis de rédiger les cinq notes conceptuelles couvrant les 5 potentielles options stratégiques pour le pays. Par ailleurs, une note d'orientation « Agriculture Zéro Déforestation » a été rédigée et présentée par la Côte d'Ivoire lors de la COP21. Par ailleurs, une étude sur le développement d'un système de paiements pour services environnementaux est en cours de réalisation afin d'identifier ses potentialités pour son déploiement au niveau national, ceci afin de permettre la mise en œuvre de la stratégie nationale.

Pour le niveau de référence, une formation a été dispensée auprès des techniciens permettant de mettre à leur disposition les méthodologies nécessaires pour la construction du futur niveau de référence.

Concernant la conception du système national de surveillance des forêts (SNSF), des renforcements de capacités de différents acteurs provenant de diverses institutions ont eu lieu notamment en inventaire des gaz à effet de serre, en équations allométriques, sur les techniques d'inventaire carbone et sur les facteurs de conversion. Des protocoles de partage de données sont également en cours de rédaction afin que les structures en place puissent partager les données lors de la mise en œuvre du processus REDD+ et principalement pour élaborer le SNSF.

2.2 Défis et solutions

Veillez fournir un résumé des défis rencontrés et des solutions mises en place pour y remédier. Elles peuvent être de diverses natures, opérationnelles, bonnes procédures, processus sans succès dont d'autres pays pourraient profiter. [150 mots]

Les défis rencontrés par le programme national sont de différentes natures. Sur le plan opérationnel, un retard a été identifié pour le recrutement du Conseiller technique principal du programme et certaines procédures de mise en œuvre des activités ont également contribué à ces retards. Par ailleurs, la faible disponibilité en capacité technique, matérielle et en ressources humaines pour la mise en œuvre des activités prévues du processus REDD+ a influencé le retard pour une mise en œuvre de certaines activités.

Pour y remédier, le gouvernement a renforcé l'équipe de SEP-REDD avec ses propres ressources. Les

activités planifiées en 2015 ont été revues objectivement durant l'année et un allègement des activités programmées a été réalisé à mi-parcours. D'autres voies de contractualisation des consultants nécessaires à la réalisation des activités ont été explorées et certains consultants ont été directement recrutés par SEPRED dans le cadre notamment de protocoles d'accord.

3. Commentaires de l'État et des entités non-étatiques

3.1 Commentaires de l'État

Les homologues de l'État doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires non incluses dans l'évaluation globale des progrès. [500 mots]

Les activités de la REDD+ en Côte d'Ivoire avancent très bien.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les Partenaires Techniques et Financiers pour leurs appuis continus et soutenus.

Nous leur faisons le plaidoyer d'appuyer davantage la CN-REDD+ afin qu'elle puisse jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre des ODD et de l'INDC-Côte d'Ivoire.

3.2 Commentaires des entités non-étatiques

Les parties prenantes de la société civile doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires (veuillez demander un résumé des travaux des comités et plates-formes des parties prenantes existants). [500 mots]

Dans le cadre du processus de la mise en œuvre de la Réduction des Emissions de gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD+), les parties prenantes en général et les Organisations de la Société civile (OSC) en particulier, se prononcent sur le bilan des activités écoulées.

Pour le bilan de 2015, nous exprimons notre satisfaction pour l'ensemble des activités menées par le Secrétariat Exécutif Permanent (SEP) de la REDD+.

Néanmoins, quelques efforts à l'endroit des OSC restent à faire au niveau notamment : appui des activités de reboisement en cours des parties prenantes, renforcement de la participation des OSC aux différentes rencontres sous-régionales, régionales et internationales sur la REDD+, mobilisation des partenaires pour l'appui direct aux OSC pour les activités pratiques sur le terrain, les échanges d'expérience sur les activités de la REDD+ avec les OSC sœurs des autres pays.

4. Matrice des résultats

Résultat 1 : La coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées			
<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input checked="" type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input checked="" type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
<p>Progrès sur la voie de la réalisation des résultats : Le programme national est entièrement lancé avec la tenue de l'atelier de lancement ainsi que la mise en place des différentes structures nécessaires à son fonctionnement. Par ailleurs, le SEPRED+ a été renforcé par le recrutement de l'assistant administratif et financier ainsi que l'identification du chargé des opérations. Finalement, les organismes de la société civile ont reçu des formations leur permettant par la suite de pleinement participer au processus REDD+.</p>			

Extrant 1.1 : Gestion nationale du processus REDD+ et du programme ONU-REDD en Côte d'Ivoire			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de lancement du Programme National (PN) • Deux Réunions du Comité de Pilotage du PN 	<ul style="list-style-type: none"> • PN non encore lancé. • Comité de Pilotage non encore constitué 	<ul style="list-style-type: none"> • L'atelier de lancement du programme a eu lieu • Le comité de pilotage du programme ONU-REDD mis en place est fonctionnel. • Le plan de travail budgétisé annuel 2015 du programme est approuvé. 	<p>L'atelier de lancement du programme a eu lieu et le comité de pilotage du programme ONU-REDD mis en place est fonctionnel. Le plan de travail budgétisé annuel 2015 du programme a été approuvé par le comité de pilotage et mis en œuvre.</p>
<p>Progrès vers l'extrant : Les prérogatives et les instances nécessaires au fonctionnement du processus REDD+ sont en place permettant ainsi au programme national de fonctionner selon les dispositions préalablement identifiées.</p>			

Extrant 1.2 : Renforcement de l'équipe nationale de gestion			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le Chargé des Opérations est recruté et affecté au sein du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ Un assistant administratif et financier est recruté et affecté au sein du SEP REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> Aucun appui technique et organisationnel international permanent au sein du SEP REDD+ Aucun appui administratif/financier permanent au sein du SEP REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> Le CTP travaille à temps plein dans le pays et en parfaite collaboration avec le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD L'assistant administratif et financier travaille à temps plein dans le pays et en parfaite collaboration avec le CTP, le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD 	<ul style="list-style-type: none"> L'assistant administratif et financier est recruté et est opérationnel. Le processus de recrutement du Chargé des Opérations est achevé. Le chargé des opérations est recruté et prendra son poste en janvier 2016.
<p>Progrès vers l'extrant : L'équipe de mise en œuvre et de gestion du processus a été renforcée et le mécanisme de gestion institutionnelle du programme est opérationnel depuis le début de l'année 2015. Le recrutement d'un Assistant administratif et financier techniquement qualifié qui participe activement à la gestion du PN est effectif. Le processus de recrutement du Chargé des Opérations est terminé. Le chargé des opérations est recruté et prendra fonction en Janvier 2016.</p>			

Extrant 1.3 : Renforcement de l'engagement multipartenaire autour de la REDD+			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile avec une influence tangible sur le processus national REDD+ Degré de dialogue de politiques, interministériel 	<ul style="list-style-type: none"> La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile est encore dans un processus de constitution et de structuration interne Le Plan d'engagement des 	<ul style="list-style-type: none"> La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile se réunit en interne au moins une fois par trimestre pour analyser des dossiers ou préparer des notes techniques ou 	<ul style="list-style-type: none"> La société civile, partie prenante à part entière et importante du processus est constituée en une plateforme dénommée « Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources

<p>et avec les bailleurs</p>	<p>parties prenantes est en formulation</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rôle du SEPRED est pour l'instant circonscrit à la planification du R-PP et à la mobilisation financière 	<p>politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile alimente activement et régulièrement le processus national REDD+ Le SEPRED mène au moins 8 séances de consultation technique ou politique avec les parties prenantes clé par an, visant un dialogue politique interministériel, multipartenaire et avec les partenaires internationaux sur la REDD+ 	<p>Naturelles » (OI-REN). Les organes de l’OI-REN sont désignés et participent régulièrement aux activités FLEGT et REDD+.</p> <ul style="list-style-type: none"> Un plan de travail 2016-2018 de l’OI-REN est développé. L’OI-REN est guidé par ce plan de travail triennal. Une application web a été développée et sera utilisée pour identifier les membres et leur permettre de constituer leur base de données. OI-REN a contribué à l’élaboration de la note d’orientation « agriculture zéro déforestation ». Elle participe à l’élaboration du Plan d’Investissement Forestier (PIF) à travers le comité de pilotage du PIF. Les parties prenantes des régions du Bélier, de la Mé, de l’Indénié-djuablin et du Gôh comprennent désormais l’origine des changements observés au niveau du climat.
------------------------------	---	---	--

			<ul style="list-style-type: none"> • La société civile, l'administration et les structures techniques impliqués dans la REDD+ ont eu leurs capacités renforcées en gestion de connaissances dans le contexte de la REDD+. Ils connaissent désormais l'existence de la méthode permettant aux pays de collecter les connaissances éparpillés en vue d'une communication efficace. • Les membres du comité de Pilotage du Programme National ONU-REDD ont eu leurs capacités renforcées sur les changements climatiques et la REDD+. Ceci facilitera les prises de décision futures dans le cadre du Programme National ONU-REDD. • La vision d'OI-REN pour la REDD+ est clairement définie. La participation de l'OI-REN aux activités de la REDD+ est guidée par cette vision.
<p>Progrès vers l'extrant : Le soutien à l'organisation et à l'appui aux activités de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile, ainsi que la mise en œuvre du Plan d'engagement des parties prenantes sur la REDD+ ont permis le renforcement de la participation et de l'engagement de la société civile et d'autres parties prenantes au processus REDD+.</p>			

Résultat 2 : Une stratégie nationale REDD+ est préparée, adoptée et prête à être mise en œuvre			
<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input checked="" type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input checked="" type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
<p>Progrès sur la voie de la réalisation des résultats: Les éléments nécessaires à l'élaboration de la stratégie nationale sont entamés et les réflexions devant mener à l'élaboration de cette stratégie nationale sont lancées avec une implication de toutes les parties prenantes au processus. Ceci permettra de mettre en place un processus participatif et prenant en considération tous les secteurs impactant le processus REDD+.</p>			

Extrant 2.1 : Analyse sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Document sur l'analyse des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts disponible. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'analyse robuste sur les facteurs de la déforestation (les informations disponibles dans le R-PP sont préliminaires) 	<ul style="list-style-type: none"> Une structure sera en charge de la réalisation de l'étude sur l'analyse, l'identification et la cartographie des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> Le bureau d'études en charge de la mise en œuvre de l'analyse est identifié et recruté. Les premiers résultats portent sur l'identification des données cartographiques disponibles.
<p>Progrès vers l'extrait : L'analyse sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts est en cours.</p>			

Extrant 2.2: Définition et formulation des options stratégiques REDD+			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Etat de définition et de consensus sur des options stratégiques pour la REDD+ Capacité des parties prenantes clés pour construire un document de 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de cadre d'options stratégiques (à l'exception de l'ébauche générale dans le R-PP) Absence d'analyse technique approfondie sur 	<ul style="list-style-type: none"> Cadre d'options stratégiques REDD+ consensuel et bien défini techniquement Une feuille de route pour la construction de la Stratégie nationale REDD+ est 	<ul style="list-style-type: none"> Un outil d'évaluation de projets et programmes a été adapté pour la Côte d'Ivoire (le modèle T21) et 40 participants ont été formés sur l'utilisation de l'outil. Les

stratégie nationale aligné aux requis internationaux	<p>les différentes options stratégiques REDD+ de la Côte d' Ivoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de capacités et de mécanismes pour le dialogue multipartenaire et de politique sur les options stratégiques REDD+ 	élaborée et adoptée par la SEPRED.	participants sont désormais capables de participer activement à la recherche des données en vue de la finaliser l'adaptation du modèle T21 en Côte d'Ivoire par le Millénium Institute.
<p>Progrès vers l'extrait : La définition et formulation des options stratégiques REDD+ est en cours et les premières idées ont déjà été présentées par le gouvernement Ivoirien à la communauté internationale pendant la COP21.</p>			

Extrait 2.3: Construction de la Stratégie Nationale REDD+			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • État de formulation de la Stratégie nationale REDD+ • Nombre de séances de haut niveau (ministérielle et/ou avec partenaires internationaux) sur les dimensions politiques REDD+ et la mobilisation financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie nationale REDD+ absente • Task Force interministérielle sur la REDD+ récemment conçue, mais pas encore fonctionnelle • Absence du dialogue politique sur la REDD+ (en dehors les exercices autour de la consultation et la validation du R-PP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Document de Stratégie nationale REDD+ lié au développement du niveau de référence national, préparé de façon participative, avec un contenu technique de qualité, ancré sur un dialogue politique, et adopté au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> • Le ministère du plan et du développement s'est approprié son rôle de leader de la taskforce interministérielle. • Un membre de SEPREDD a eu ses capacités renforcées en stratégie d'engagement des différentes parties prenantes, techniques de conduite des discussions, en synergies entre les plateformes des commodités vertes et le mécanisme REDD+. • Le partenariat entre le

			<p>SEPREDD et la SODEFOR (Société de Développement des Forêts) est consolidé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 délégués de la Côte d'Ivoire, de Madagascar, de la RDC et de la Tunisie ont eu leurs capacités renforcées en matière de politiques et mesures pour la réussite de la REDD+ et ont partagé leurs expériences. • La situation actuelle et les possibilités de mettre en œuvre la "Agriculture zéro déforestation " pour les filières cacao, palmier à huile et hévéa, et le soutien du PNUD-GCP a été analysée. La Côte d'Ivoire est conscient des défis pour la mise en œuvre de la note d'orientation « agriculture zéro déforestation ». Elle est capable de donner une orientation adéquate aux actions futures. • Un Conseiller international en planification stratégie et dialogue politique sur REDD+
--	--	--	--

			a été recruté, facilitant ainsi l'élaboration de la vision émergente de la REDD+ RCI présentée lors de la COP21 de Paris par la délégation ivoirienne
<p>Progrès vers l'extrait : Les bases pour développer une stratégie nationale REDD+ ont été discutées (tant du point de vue technique que stratégique) et les résultats obtenus représentent une base solide pour la poursuite du travail en 2016.</p>			

Extrait 2.4: Outils de mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Etat de définition et d'analyse des options financières pour la REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de compréhension des options financière pour la REDD+ (et de leurs avantages, défis et requis pour les saisir) 	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 3 options financières pour la REDD+ son analysées et considérées par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire. A la fin du PN, les ministères de l'Environnement et des Finances dialoguent régulièrement et coopèrent pour mobiliser la finance REDD+ 	<p>Les TDR de l'étude portant sur la « collecte de données, l'analyse et la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres et propositions des réformes fiscales nécessaires pour aligner les financements et leur implication politique dans le cadre du développement de la stratégie nationale REDD+ », ont été préparés et seront lancés début 2016.</p>
<p>Progrès vers l'extrait : Les activités de préparation afin de mener une analyse et une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres et des propositions de réformes fiscales ont été réalisées.</p>			

Extrant 2.5: Elaboration d'un niveau de référence / niveau d'émission de référence (NR/NER)			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Qualité du processus d'élaboration du NR/NER 	<ul style="list-style-type: none"> La Côte d'Ivoire ne dispose pas de NR/NER pour la REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> Les parties prenantes impliquées maîtrisent le processus d'élaboration du NR/NER 	<ul style="list-style-type: none"> Un atelier de formation préliminaire pour le renforcement des capacités des cadres nationaux en NR/NER et d'identifications de quelques axes de travail sur le NR/NER a été réalisé.
Progrès vers l'extrant : Les participants ont été formés et connaissent les prérogatives/éléments requis pour la construction des niveaux de référence.			

Extrant 2.6: Analyse spatiale des bénéfices multiples			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> L'analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> L'information disponible sur les bénéfices multiples n'a pas été analysée dans le contexte de la REDD+ et des options stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> Une analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires basée sur les discussions des parties prenantes et sur les options stratégiques est en cours 	<ul style="list-style-type: none"> Un atelier a permis aux décideurs et parties prenantes clés d'informer le processus REDD+ sur la disponibilité, la qualité et les sources des données pour l'évaluation des services écosystémiques forestiers et la cartographie des bénéfices multiples. Les parties prenantes ont également été sensibilisées sur l'importance des bénéfices multiples dans la planification spatiale de la

			<p>REDD+ en Côte d'Ivoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe d'experts internationaux pour l'évaluation des services écosystémiques a été recrutée. • Un document de travail sur les données nécessaires pour l'évaluation des services écosystémiques a été produit et le processus de collecte de données a été initié.
<p>Progrès vers l'extrant Le lancement de l'évaluation des services écosystémiques et de la cartographie des bénéfices multiples a eu lieu. L'évaluation économique des services écosystémiques est en cours.</p>			

<p>Résultat 3 : Un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) alimenté par des FE et des DA préliminaires et relié au Système d'information sur les garanties (SIS) est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles.</p>			
<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input checked="" type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input checked="" type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
<p>Progrès sur la voie de la réalisation des résultats : Malgré les retards engendrés par le lancement des activités, les capacités des futurs intervenants pour le développement du MRV ont été renforcées. L'évaluation des données disponibles et l'identification de leur localisation ont été un bon point de départ afin de pouvoir les compléter pour la construction du SNSF.</p>			

Extrant 3.1 : Les parties prenantes sont formées sur les méthodes de collecte et de suivi des DA et FE			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de formations dans le cadre du développement du SNSF Le nombre de bénéficiaires des formations 	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités nationales ne sont pas suffisantes et les OSC ne sont pas impliquées dans le suivi des forêts au niveau national Les appuis techniques internationaux et nationaux pour le développement du processus REDD+ en général et pour le développement du SNSF en particulier sont occasionnels et leur financement n'est pas sécurisé 	<ul style="list-style-type: none"> Les capacités techniques des parties prenantes impliquées dans le SNSF sont suffisantes au terme de la phase de préparation 	<ul style="list-style-type: none"> Une formation sur les techniques d'inventaire de carbone, équations allométriques et facteurs de conversion, a été réalisée à l'attention de 15 cadres nationaux des structures en charge de la modélisation de la biomasse forestière et de l'analyse des données d'inventaires forestiers en Novembre 2015. Une formation sur l'inventaire des gaz à effet de serre pour l'agriculture, les forêts et autres utilisations des terres (agriculture et LULUCF) en Côte d'Ivoire a été réalisée en Avril 2015 auprès de 25 personnes. Une formation sur l'harmonisation de différentes légendes de cartographie terrestre en Côte d'Ivoire a eu lieu en Juillet 2015 auprès de 23 personnes.
<p>Progrès vers l'extrant : Les capacités de différents représentants d'entités gouvernementales, étudiants et ONG ont été renforcées lors de formations sur les trois piliers de SNSF.</p>			

Extrant 3.2 : Les DA et FE existants sont compilés dans des bases de données

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Les données (FE et DA) disponibles dans le pays et leurs propriétaires sont identifiés • Le nombre d'accord de partage de données établi et le nombre d'institutions / organismes impliqués • L'exhaustivité et la qualité des DA et FE existants dans le pays disponibles dans les bases de données 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données (FE et DA) sont actuellement dispersés dans les différentes institutions / organismes et aucun état des lieux précis n'est disponible • Aucun accord bilatéral de partage des données n'est actuellement officialisé en ce qui concerne les institutions / organismes impliqués dans les activités liées au développement du SNSF • Un MoU est en cours de validation concernant le projet de Surveillance Spatiale des Terres dans le cadre du soutien de l'AFD/C2D • Aucune base de données ne centralise actuellement les DA et FE dans le pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Un listing des données (FE et DA) et de leur origine et qualité est établie et partagées avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le développement du SNSF • Des accords de partage des données sont officialisés entre la CNREDD et l'ensemble des institutions / organismes identifiés comme détenteurs de données (FE et DA) • Des bases de données centralisant les DA et FE existants dans le pays sont disponibles et accessibles au sein du SEPREDD. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le draft du protocole d'accord de partage de données entre les structures et la collecte des données nécessaire est disponible et en cours d'amélioration par les institutions impliquées. • Une liste de données existantes (DA et FE) a été établie. Les institutions qui les détiennent ont été identifiées.

Progrès vers l'extrant : Un draft du protocole d'accord pour les échanges de données a été mise à disposition par la SEPREDD auprès des structures nationales qui ont des données DA et FE potentiellement utiles pour le SNSF. Le processus de finalisation de ces protocoles et ses signatures a été planifié.

Extrant 3.3 : Des DA et FE préliminaires sont établis selon les besoins identifiés par le SEP REDD+			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins en données (FE et DA) complémentaires sont analysés, identifiés et approuvés par le SEPREDD+ • Le nombre de données (FE et DA) préliminaires établis suite aux études / mesures / analyses selon les collecte de données complémentaires menées • La qualité et la transparence de l'IGES 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune analyse des besoins en données (FE et DA) n'a été réalisée • Aucune donnée de qualité n'est disponible actuellement auprès de la SEPREDD 	<ul style="list-style-type: none"> • Une liste priorisée des besoins en données (FE et DA) est établie avec les institutions / organismes partenaires et validée par la SEPREDD • La qualité des FE et des DA disponibles au terme de la phase de préparation répond aux engagements de la Côte d'Ivoire • Ces DA et FE préliminaires complémentaires sont disponibles dans les bases de données et accessibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la base de l'analyse préliminaire des données existantes, la SEPREDD avance dans l'élaboration d'un protocole d'accord avec la FAO, pour produire et harmoniser les données d'activités nécessaires pour le SNSF et le NREF. • La liste des images satellites pour permettre l'évaluation des données d'activités est disponible et les images pour analyser le changement de couvert forestier pour les périodes 1990 – 2000 - 2013 sont en cours de traitement.
<p>Progrès vers l'extrant : La SEPREDD avec l'accompagnement de la FAO travail pour la mise en place d'une cellule SIG et télédétection, qui répondra aux besoins de collecte et analyse des données de DA et FE selon l'évaluation préliminaire des données existantes. Aussi un cabinet d'études travail sur l'analyse du changement de couvert forestier pour les périodes 1990 - 2000 – 2013.</p>			

Extrant 3.4 : L'entretien et le fonctionnement du géo-portail pour le SNSF sont assurés			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Le portail pour le SNSF est opérationnel et alimenté par des données Un technicien est recruté pour assurer son entretien et son fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> La Cote d'Ivoire n'a pas de géo-portail pour le SNSF 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'objectif annuel assigné 	<ul style="list-style-type: none"> NA
Progrès vers l'extrant : NA			

Extrant 3.5 Un Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) alimenté par des données préliminaires est conçu et intégré au SNSF			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> Un SIS préliminaire est opérationnel Un sommaire initial de l'information sur toutes les sauvegardes de Cancún est disponible 	<ul style="list-style-type: none"> Le SIS se basera sur les données provenant de l'EESS conduite par la Banque Mondiale et sur l'analyse des avantages multiples 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'objectif annuel assigné 	<ul style="list-style-type: none"> NA
Progrès vers l'extrant : NA			

5. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC

Cette section a pour but de fournir des idées et d'appuyer un processus de réflexion sur la manière dont les pays réalisent des progrès par rapport au cadre de la convention, à savoir : 5.1) Une stratégie nationale ou un Plan d'action REDD+ ; 5.2) un système de garanties et d'information sur les garanties; 5.3) un niveau national d'émissions forestières de référence et 5.4.) un système de suivi forestier. Ne remplissez que les sections qui s'appliquent aux priorités identifiées pour le pays et indiquez S/O (sans objet) pour tout critère qui ne s'applique pas au contexte du pays.

5.1 Stratégie nationale ou Plan d'action national

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input checked="" type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input checked="" type="checkbox"/> Autre Source ; <input type="checkbox"/> Sans objet	
L'élaboration de la stratégie REDD+ a été lancée avec la préparation de cinq notes conceptuelles. La note d'orientation politique dénommée « agriculture Zero déforestation » a été présentée et validée par les parties prenantes ainsi qu'à la COP21. Cette vision est appuyée par une étude des causes de la déforestation et de la dégradation, en cours d'exécution. Le SEPREDD a également mis en place des groupes thématiques formés par des représentants de toutes les parties prenantes qui vont travailler sur la préparation et mise en place des options stratégiques en 2016. Finalement, l'équipe national REDD+ a été formée sur l'outil de modélisation T21 qui vise à appuyer la conception de la stratégie nationale REDD+.	

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification
Est-ce que le pays dispose d'une Stratégie nationale ou d'un plan d'action national pour la REDD+ ?		Pas encore démarré	La feuille de route pour la construction de la stratégie nationale a été mise à jour en décembre 2015 et mise en œuvre. Cinq notes d'orientations sur les options stratégiques ont été préparées dont une option stratégique de plus que prévue dans le RPP et portant sur l'exploitation minière artisanale. La note d'orientation politique sur "l'Agriculture zéro déforestation" a été élaborée et validée.
	X	En cours de conception	
		Projet, en cours de délibération	
		Adopté	
		Lien de la SN/du PA fourni sur le centre d'information de la plateforme web REDD+ de la CCNUCC	
		Application en phases initiales	
	Application totale de la SN/du PA		
Niveau d'achèvement de	X	La SN et le PA identifient, évaluent les causes directes et sous-	L'analyse des moteurs de la déforestation et de la dégradation des

stratégies nationales et/ou plans d'actions nationales REDD+.		jaçentes de la déforestation et de la dégradation de la forêt, ainsi que les obstacles aux activités « plus » (+) ⁸ et établissent des priorités entre eux, sur la base d'analyses robustes.	forêts est en cours.
		La SN et le PA proposent un ensemble de politiques et de mesures cohérent et coordonné pour la REDD+ qui est adapté aux causes et aux obstacles et axé sur les résultats et faisable.	NA
		La SN et le PA précisent la portée et l'ampleur du FREL/FRL, en prenant en compte les circonstances nationales.	NA
		La SN et le PA définissent les accords institutionnels pour la mise en œuvre de la REDD+, y compris les mesures de gouvernance, la supervision participative et la coordination intersectorielle.	NA
Mesure dans laquelle la SN et le PA incorporent les principes d'inclusion sociale et d'égalité entre les genres.	X	La SN et le PA sont élaborés par le biais d'un processus de dialogue et consultation sensible au genre et participatif impliquant plusieurs parties prenantes.	Les parties prenantes impliquées dans le processus REDD+ sont : les communautés locales, la société civile, le media, le secteur privé, les centres de recherches, les PTF, l'administration publique, les autorités traditionnelles et les élus locaux. Ces différentes parties prenantes sont impliquées dans le processus de dialogue et élaboration de la stratégie nationale à travers les séances d'information et de consultation sur des thématiques spécifiques. La société civile est composée entre autres d'organisations de jeunesse, de femmes qui participent activement aux réflexions.
		Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ intègrent les actions sensibles au genre.	NA
		Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ prennent en compte la réalisation des droits fonciers et de la propriété (le cas échéant), ainsi que les priorités de développement des peuples autochtones et des communautés locales.	NA
Niveau d'ancrage de la SN et du PA dans la politique	X	La coordination interministérielle pour l'action REDD+ est efficace.	La Task Force interministérielle sur la REDD+ est conçue, mais n'est pas encore fonctionnelle. Les ministères clés sont régulièrement informés sur le processus et

⁸ Les activités (+) dans le contexte de la REDD+ font référence à la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

de développement national et dans le tissu institutionnel.			impliqués dans l'élaboration de la SN à travers les groupes thématiques.
		L'approbation de la SN et du PA a été obtenue à un niveau politique élevé, au-delà de l'agence ou du ministère chargé du processus de préparation à la REDD+.	NA
		Les actions ou objectifs de la REDD+ sont ancrés dans le plan ou la politique du pays en matière de développement durable.	NA
		Des éléments indiquent que les ministères et agences en dehors des secteurs des forêts et de l'environnement s'engagent à appliquer les politiques et les mesures REDD+.	NA
		Les accords de financement pour le début de la mise en œuvre de la SN et du PA (ou pour la canalisation des financements basés sur les résultats) ont été conçus.	NA

5.2 Système d'information sur les garanties

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input type="checkbox"/> Autre Source ; <input type="checkbox"/> Sans objet
Veillez donner une brève description des progrès réalisés dans l'élaboration d'un système d'information sur les garanties (SIS), ainsi que de la source de soutien fourni à cet égard (100 mots) :
Les activités démarreront à la fin 2016. N/A

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification.
Le pays dispose-t-il d'un Système d'information sur les garanties (SIS) qui offre des informations sur la manière dont les garanties de Cancun sont prises en compte et respectées dans toute la mise en œuvre des actions REDD+ ?		Non	NA
		Objectifs déterminés du SIS	
		Besoins en informations et structure du système d'information sur les garanties déterminés.	
		Systèmes d'information existants et sources évaluées.	
		Le SIS est conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.	
		Le SIS est fonctionnel et conçu sur la base de systèmes	

		d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.	
		Résumé des informations sur les garanties de la REDD+, informé par le SIS, soumis à la CCNUCC.	
Niveau d'achèvement de la conception de l'approche nationale pour la prise en charge des garanties sociales et environnementales pour la REDD+		S'aligne sur la SN/le PA, en couvrant les avantages et les risques sociaux et environnementaux des politiques et mesures pour la REDD+ envisagées par les pays.	NA
		Définit les politiques, lois et réglementations spécifiques, ainsi que d'autres mesures, pour la prise en charge des avantages et risques identifiés.	NA
		Dispose d'accords institutionnels et/ou de capacités pour la mise en œuvre de ces politiques, lois et réglementations et pour le suivi des garanties REDD+.	NA
		Offre des informations de manière transparente sur la manière dont les garanties sont respectées et prises en charge.	NA

5.3 Niveaux d'émission de référence pour les forêts / Niveaux de référence pour les forêts

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input checked="" type="checkbox"/> Autre Source ; <input type="checkbox"/> Sans objet
Les capacités nationales pour l'élaboration des Niveaux d'émission de référence pour les forêts (NERF) / Niveaux de référence pour les forêts (NRF) ont été renforcées et continuent encore de l'être. Une formation sur le concept des NERF/NRF a été réalisée à l'attention des experts nationaux. Par ailleurs, des protocoles d'accord de partage de données entre les institutions sont en cours d'établissement, de même que les données nécessaires à l'élaboration de ces niveaux de référence sont identifiées.

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification
Le pays dispose-t-il d'un FREL/FRL ?		Pas encore démarré	Un atelier de formation a permis à 17 participants (dont 02 femmes) de mieux comprendre les Décisions CCNUCC concernant le NERF/NRF, ainsi que les différents éléments à considérer, les approches, les données
	X	Phase de renforcement des capacités	
		Phase de construction préliminaire	

	Phase de construction avancée ⁹	nécessaires et les méthodologies de construction des NERF/NRF.
	Première version de la soumission rédigée	
	Soumise à la CCNUCC	
Robustesse des soumissions FREL/FRL	Soumission transparente, complète, cohérente et aussi exacte que possible, permettant la reconstruction des FREL/FRL soumis.	NA
	Comprend les réservoirs et gaz et les activités REDD+ (portée) et la justification de toute omission de réservoirs et/ou activités importants.	NA
	Justifie la mesure dans laquelle la soumission correspond aux versions précédente de l'inventaire de gaz à effet de serre.	NA
	Comprend les détails de la définition de la forêt utilisée et les circonstances nationales.	NA
	Définit la zone géographique couverte par les FREL/FRL (ampleur).	NA

⁹ Éléments FREL/FRL définis ou à un stade avancé (portée, ampleur, définition de forêt, méthodologie et compilation des données).

5.4 Système national de surveillance des forêts

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source ; Sans objet

Les capacités nationales pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts ont été renforcées lors d'au moins trois formations octroyées à des parties prenantes appartenant à différentes institutions.

La SEPREDD a commencé les dialogues avec des institutions nationales qui pouvant partager des données de DA et EF avec un atelier national d'information et sensibilisation. Une première version de memorandum d'entente pour le partage des données entre les institutions a été élaborée par le SEP REDD+ et sera présentée aux parties prenantes lors de réunions de consultations. Ces données permettront d'alimenter les travaux à entreprendre sur le SNSF.

Egalement, le BENTD a débuté les travaux d'analyse du changement de couvert forestier pour les périodes 1990 – 2000 – 2013 ainsi que celles portant sur l'analyse des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts.

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'une source de vérification.
Le pays dispose-t-il d'un SNSF ?		Non	Plusieurs formations ont eu lieu sur les trois piliers de SNSF. La liste des images disponibles permettant de construire les données d'activité est disponible et ces images sont en cours de traitement.
	X	Phase de renforcement du système de surveillance des forêts	
	X	Phase de construction préliminaire	
		Phase de construction avancée ¹⁰	
		Production d'informations préliminaires pour le suivi et la surveillance, notification et vérification (MRV) par le NFMS	
		NFMS institutionnalisé et produisant un suivi et la MRV de la REDD+ (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre)	
Niveau d'achèvement du NFMS dans les pays soutenus par l'ONU-REDD		Le NFMS comprend un système de suivi des terres par satellite (SSTS)	NA
		Le NFMS inclut un inventaire forestier national (IFN)	NA

¹⁰ Éléments du NFMS à un stade avancé (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre).

	Le NFMS inclut un inventaire national des gaz à effet de serre (IGES)	NA
	Le NFMS convient à l'estimation des émissions de gaz à effet de serre forestiers anthropiques par source et du retrait par le biais de puits, des stocks de carbone forestier et de l'évolution des zones forestières du fait de la mise en œuvre d'activités REDD+,	NA
	Le NFMS est conforme aux orientations et directives du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),	NA
	Le NFMS permet d'évaluer différents types de forêts dans le pays, y compris les forêts naturelles.	NA

6. Versements financiers

Dans le tableau ci-dessous, veuillez fournir les informations relatives aux dépenses pour 2015 et aux dépenses prévues et anticipées pour l'année 2016. Ces dépenses doivent être données en comparaison avec le plan de travail annuel de 2016, tel qu'il a été approuvé par le Conseil exécutif/Comité directeur national avant toute révision budgétaire. Les dépenses anticipées d'ici au 31 décembre 2016 doivent indiquer ce qu'il est réaliste de dépenser à la fin de l'année et donc doivent donner une idée de toute déviation par rapport au plan de travail annuel.

Résultats du programme	Organisation des NU	Dépenses en 2015	Dépenses prévues pour 2016 ¹¹
Résultat 1 : La coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées	FAO	\$ 53,860	\$ 234,000
	PNUD	\$ 209,978	\$ 159,000
	PNUE	-	-
<i>Sous-total 1</i>		\$ 263,838	\$ 393,000
Résultat 2 : Une stratégie nationale REDD+ est préparée, adoptée et prête à être mise en œuvre	FAO	\$ 113,975	\$ 190,000
	PNUD	\$ 159,410	\$ 570,000
	PNUE	\$ 21,990	\$ 158,010
<i>Sous-total 2</i>		\$ 295,375	\$ 918,010
Résultat 3 : [Un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) alimenté par des FE et des DA préliminaires et relié au Système d'information sur les garanties (SIS) est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles]	FAO	\$ 93,339	\$ 401,000
	PNUD	-	-
	PNUE	-	\$ 70,000
<i>Sous-total 3</i>		\$ 93,339	\$ 471,000
Total des coûts du Programme (tous résultats)		\$ 652,551	\$ 1,782,000
Frais de soutien indirects	FAO	\$ 18,282	\$ 57,750
(7 % GMS)	PNUD	\$ 25,857	\$ 51,030
	PNUE	\$ 1,539	\$ 15,961
Frais de soutien indirects (Total)		\$ 45,678	\$ 124,741
	FAO (Total) :	\$ 279,455	\$ 882,750
	PNUD (Total) :	\$ 395,245	\$ 780,030
	PNUE (Total) :	\$ 23,529	\$ 243,971
	TOTAL :	\$ 698,229	\$ 1,906,751

¹¹Comme l'indique le plan de travail annuel pour 2016.

7. Gestion adaptable

7.1 Retards et actions correctives

Quels ont été les retards/obstacles rencontrés au niveau national ?
<p>1. Quels sont les retards/obstacles rencontrés au niveau national ?</p> <p>La mise en œuvre des activités n'a réellement débuté qu'en mars 2015. Ce retard a eu un impact sur la réalisation des activités.</p> <p>La sélection et désignation des points focaux REDD+ de différents cabinets, directions et ministères a été lente.</p> <p>L'adoption et sensibilisation de la vision « Agriculture Zéro Déforestation » par certaines parties prenantes a été lente dû à des divergences entre la vision et la position du secteur privé, surtout concernant le secteur agricole.</p> <p>Le SEPRED+ dispose de ressources physiques et humaines limitées au regard de ses nouveaux engagements/activités au cours de l'année 2015. Ceci, couplé avec l'absence du CTP, a fait que les activités ont cumulé un certain retard.</p>
Est-ce que ces retards/obstacles ont été soulevés et/ou ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Comité directeur du Programme ?
<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui ; <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Une présentation des acquis et du programme de mise en œuvre a été faite dans le comité de pilotage. Les membres du Comité de Pilotage ont soulevé des inquiétudes qui ont abouti aux recommandations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. La réaffectation des activités et montants non utilisés en 2015 pour l'année 2016,2. La nécessité pour l'équipe du projet d'être proactif dans la mise en œuvre des activités prévues.
Quels sont les retards/obstacles anticipés en ce qui concerne leur impact sur le Programme national ?
<p>Les résultats de l'étude sur l'analyse des moteurs de déforestation seront disponibles avec retard, et ceci suite au recrutement tardif de l'entité en charge de l'étude, mais des mesures correctives ont été mises en place pour pouvoir y remédier afin que l'élaboration de la stratégie nationale n'en soit pas impactée.</p> <p>Par ailleurs, la mise en place de la cellule de SIG et télédétection devait se faire dès le début de mise en œuvre du programme afin que SEPRED+ puisse mener à bien les activités sur les niveaux de référence et le MRV. Les échanges sur son contenu et son fonctionnement ont été initiés. Et les dispositions seront mises en place afin de le rendre fonctionnel le plus rapidement possible.</p>
Comment est-ce que ces retards/obstacles sont pris en compte ?
<p>Des liens sont établis entre les institutions en charge de l'analyse des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts et les réflexions menées pour l'élaboration de la stratégie nationale. Les informations sur les analyses approfondies des causes de déforestation et de dégradation des forêts seront mises à disposition de l'équipe en charge de l'élaboration de la stratégie nationale au fur et à mesure de leur disponibilité.</p> <p>Pour la cellule télédétection, une lettre d'accord sera conclue avec le SEPRED+ afin de faciliter le recrutement des consultants à assigner à cette cellule et rendre cette dernière fonctionnelle rapidement.</p>

7.2 Opportunités et partenariats

Sur la période de notification, des opportunités, inconnues lors de la conception du programme, capables de contribuer à l'avancer des efforts sur la REDD+ se sont-elles présentées ? [150 mots]

Riens à signaler.

Comment est-ce que ces opportunités sont incorporées dans les travaux du Programme national ? [150 mots]

Riens à signaler.

8. Soutien ciblé

Récapitulatif du soutien ciblé :

Les soutiens dans le cadre des appuis ciblés à la REDD+ en Côte d'Ivoire concernent :

- Un appui juridique de la FAO pour :
 - l'adoption de modifications au Décret portant création, fonctionnement et organisation de la commission nationale REDD+ pour rendre l'ensemble de ses structures fonctionnelles afin de mieux mettre en œuvre de la REDD+ en Côte d'Ivoire ; et
 - l'analyse du cadre juridique et règlementaire pour la réussite de la mise en œuvre de la REDD+. Ceci a été réalisé par deux consultants nationaux juristes et un appui des experts du siège de la FAO.
- Un appui de la FAO sur le MVR a permis de réaliser les activités suivantes:
 - 25 participants (dont 4 femmes) ont reçu une formation sur l'inventaire de gaz à effet de serre (GES) permettant d'améliorer leurs capacités sur la collecte des données et des techniques de compilation; sur la méthodologie de préparation des rapports d'Inventaire des GES, sur l'application des accords de partage des données, l'archivage et documentation de l'inventaire des GES ; ainsi contribuant à la production d'une communication nationale améliorée pour la Côte d'Ivoire ;
 - Un renforcement des capacités nationales et un appui technique ont été octroyés à travers la mise à disposition d'un consultant national et l'appui d'experts de la FAO pour l'harmonisation des légendes des cartes produites dans un système uniformisé pour faciliter l'intégration et l'interopérabilité des différents produits ;
 - Une formation a été réalisée sur l'utilisation de logiciel LCC-v3, visant à améliorer la connaissance pratique des participants sur l'utilisation de ce logiciel afin d'effectuer une classification harmonisée de la couverture terrestre et de faciliter les transferts et exploitation des cartes d'utilisation de terre/changement de couverture. Certaines recommandations ont été fait, incluant la production d'une légende de classification terrestre pour la Côte d'Ivoire, la création d'un groupe de travail technique (GTT) pour l'harmonisation de la légende de classification, et la signature d'un accord pour promouvoir l'utilisation de cartes LCC-v3 comme norme pour classification de la couverture.
- Un appui pour mener une étude de faisabilité sur un système national de paiements pour services environnementaux (PSE) devant soutenir la stratégie nationale REDD+. L'étude a été conduite et validé par plus de 100 participants. Dans ce cadre, un Groupe de Travail (GT) sur les PSE comprenant 25 acteurs clés du gouvernement, de la société civile et de l'académie a été formé et s'est réuni 4 fois en 2015. Comme résultat de ce travail et d'autres volets d'engagement du secteur privé, la Côte d'Ivoire a décliné une vision stratégique pour la mise en œuvre de la REDD+ ancré sur les filières vertes et les PSE. Un guide pratique sur les PSE en présentant des modalités de PSE, une notion des coûts, des itinéraires techniques et des contrats-type ont été élaborés. Le guide vise à fournir aux potentiels chefs de projet et bailleurs d'un projet pilote PSE une vision générale mais concrète et pratique d'un outil PSE.
- Une étude de cadrage de la faisabilité, magnitude et nature des opportunités d'investissements privés dans la REDD+ a été élaborée en consultation avec une trentaine de parties prenantes dans le secteur public et privé forestier, agricole, énergétique et financier. L'étude sera validée en début 2016. Cette étude vise à fournir au gouvernement de pistes de réflexion concrètes pour la mobilisation du secteur privé, notamment dans le cadre des financements futurs attendus comme le Programme d'Investissement Forestier (PIF) et d'autres initiatives.